

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 7 OCTOBRE 2021

DEL-2021-193

L'An deux mille vingt et un, le sept octobre, à 10 heures 00, le COMITE du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 30/9/2021, s'est réuni 'Salle 300' de l'Espace Rencontre d'Annecy-le-Vieux, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Étaient présents :

Mmes BRO, BRUNO, GOURDIN, LAFARIE, MUGNIER, PARIS, TARAGON.
MM. AEBISCHER, BACHELLARD, BARBIER, BARTHALAIS, BAUD-GRASSET, BLOUIN, BOISIER, BOUVARD C, CHENEVAL JP, CHENEVAL P, COUTIER, DEAGE, DESCHAMPS, DUNAND, FONTAINE, FRANCOIS, GAUDIN, GILBERT, GILET, GILLET, GYSELINCK, HACQUIN, JACQUES, LEOTY, MATHIAN, OBERLI, PELLARIN, PERRET, PERRISSIN-FABERT, PETIT, PEUGNIEZ, RATSIMBA, SIBILLE, STEYER, VILLARD, VITTOZ.

Suppléants :

Mmes ARMAND-GRASSET, GRARD.
MM. ANTHOINE, CHARBONNIER, GOURREAU, NEVES, VUILLERMOZ.

Avaient donné pouvoir :

Mme DETURCHE.
MM. BOUCLIER, CHASSAGNE, GENOUD.

Étaient absents ou excusés :

Mmes BILLOT, DALL'AGLIO, MERMIER.
MM. AMADIO, ANTHOINE-MILHOMME, BONTEMPS, BOUVARD M, BUFFLIER, BURNET, CALONE, CARTIER, CAVAREC, CHARRAT, CONDEVAUX JF, DAVIET, DEFAGO, GONDA, HAVEL, HERBRON, JOURNE, LARCHER, LEBEAU-GUILLOT, LEROY, LOMBARD, MARTIN-COCHER, MEYNET-CORDONNIER, MODURIER, PAULY, PENHOUËT, PEROU, ROSSINELLI, RUBIN, SADDIER, THOUVENIN, TOURNIER, TRUFFET.

Assistaient également à la réunion :

Mmes ASSIER, CELDA, GIZARD, JAILLET, KHAY, MALLET, PERRILLAT,
MM. BAILLY, CHALLEAT, GAL, JEZEQUEL, LOUVEAU, SCOTTON, SOULAS, VIVIAN : du SYANE

Membres en exercice : 83
Présents : 50
Représentés par mandat : 4

Objet : REGIE SYAN'CHALEUR DU SYANE - DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'EXPLOITATION

Exposé du Président,

Par délibération du Comité Syndical du 29 juin 2017, le SYANE s'est doté de la compétence optionnelle mentionnée à l'article L.2224-38 du CGCT, en matière de création et d'exploitation de réseaux publics de chaleur ou de froid.

Le service public en découlant, incluant une activité de vente de chaleur, est qualifié de service public à caractère industriel et commercial (SPIC). Ce SPIC peut être géré soit sous forme de régie soit en délégation de service public.

Le Comité Syndical réuni le 15 février 2018 a décidé de créer une régie à simple autonomie financière pour l'exploitation du SPIC en régie par le Syndicat. La création de ce type de régie permet, bien que l'organe de gestion soit distinct du Syndicat, de conserver le pouvoir décisionnel au sein du Comité syndical.

Cette régie est dénommée « Syan'Chaleur » et dispose d'un budget annexe spécifique.

A ce jour, Syan'Chaleur est engagée pour trois réseaux de chaleur alimenté à partir d'énergie renouvelable :

- Un réseau sur la commune de Saint-Jeoire, pour un montant de travaux d'environ 1,4 M€ HT, alimenté à plus de 85% par une chaudière bois énergie de 500kW. La mise en service de ce réseau est intervenue fin 2020.
- Un réseau sur les communes d'Ambilly et Ville-la-Grand, pour un montant de travaux d'environ 7,0 M€ HT, alimenté à plus de 85% par des chaudières bois énergie d'une puissance totale de 2 250kW. La mise en service de ce réseau est prévue au printemps 2022.
- Un réseau sur la commune d'Evian, pour un montant de travaux d'environ 4,5 M€ HT, alimenté à plus de 80% par une chaudière bois énergie d'une puissance de 800kW. La mise en service de ce réseau est prévue fin 2022.

Le fonctionnement de la régie Syan'Chaleur fait appel à un Conseil d'Exploitation, émanation du Comité syndical, dont le rôle est de préparer et donner des avis sur des décisions à intervenir au Comité syndical.

Dans sa délibération du 15 février 2018, le Comité Syndical a décidé de sa composition, avec :

- 3 élus du Comités, membres de l'exécutif, dont le Président du SYANE, membre de droit,
- 2 agents du SYANE.


La direction de la régie est assurée par Monsieur Jean-Pierre SCOTTON, Directeur Général du SYANE.

Compte tenu de la réorganisation des services du SYANE et de la prise de fonction de M Yann JEZEQUEL en tant que directeur des finances du SYANE à compter du 1^{er} septembre 2021, il est proposé que M. Yann JEZEQUEL remplace Mme Elisabeth ASSIER en sa qualité de suppléante.

Les membres du Comité sont ainsi invités à désigner les 5 membres du SYANE pour siéger au sein du Conseil d'Exploitation :

- Monsieur Joël BAUD-GRASSET, Président du SYANE et membre de droit,
- Monsieur Gilles FRANÇOIS, élu du SYANE,
- Monsieur Jean-Pierre STEYER, élu du SYANE,
- Monsieur Joël LOUVEAU, agent du SYANE directeur général adjoint ressources et moyens en qualité de titulaire et Monsieur Yann JEZEQUEL directeur des finances du SYANE en qualité de suppléant,
- Monsieur Fabien CHALLEAT, agent du SYANE responsable du service Energies Renouvelables en qualité de titulaire et Monsieur Raphaël VIVIAN, directeur général adjoint des services techniques du SYANE en qualité de suppléant.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Joël BAUD-GRASSET.

